

Dépôt motion, mercredi 22 février 2012.

Revue de presse :

- CanalAlpha, journal du soir, mercredi 22 février 2012 :

<http://www.arcinfo.ch/fr/videos/index.php?video=396466&categ=0&idPage=2>

- L'Express Impartial jeudi 23 février 2012 :

<http://www.arcinfo.ch/fr/regions/canton-de-neuchatel/la-population-soutient-les-handicapes-556-396667>

23.02.2012, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 23.02.12, 08:06

## "La population soutient les handicapés"

CANTON DE NEUCHATEL



[Ajouter un commentaire](#) [Tous les commentaires \(0\)](#)



**Près de 4000 signatures pour une motion en faveur de structures d'accueil.**

Quelques dizaines de personnes, dont bon nombre d'enfants handicapés, ont accueilli les députés et conseillers d'Etat à la sortie de la session du Grand Conseil hier au château de Neuchâtel. Une motion populaire, munie de 3704 signatures valables, a été transmise au législatif. Elle demande de débloquer les moyens nécessaires pour ouvrir de nouvelles structures pour les jeunes handicapés (notre édition du vendredi 2 décembre).

*"La population neuchâteloise soutient les handicapés"*, se réjouit François Vouga, présidente d'Insieme Neuchâtel. Les paraphes ont été réunis en six semaines grâce à l'engagement de parents de handicapés et de bénévoles. Leur nombre atteint presque le total nécessaire pour une initiative populaire. *"On se garde cette possibilité"*, dit Françoise Vouga.

*"Il y a juste une année, des parents ont reçu une lettre", rappelle-t-elle. Les institutions neuchâteloises pour personnes mentalement handicapées manquent de place. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans se verraient alors forcés de rester à la maison.*

## Situation débloquée

*"Nous avons eu une bonne nouvelle. La situation est débloquée pour 2012", dévoile Françoise Vouga. Ceci n'est pour l'instant, à ses yeux, qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Qu'en sera-t-il pour les années suivantes?, s'inquiètent les parents. D'ici à 2018, 196 jeunes sortiront de l'école. "Il y a une autre situation qu'on ne connaît pas. Le nombre de polyhandicapés augmente", souligne la présidente d'Insieme Neuchâtel. "Nous n'aimerions pas qu'on attende chaque budget avec la peur au ventre", ajoute-t-elle. "Quand on a lu le budget 2012, ça nous a donné des sueurs froides. Il n'y avait rien de prévu."*

## Pour l'école aussi?

D'ailleurs, les parents de polyhandicapés ne seraient pas au bout de leur mauvaise surprise. Le manque de place concernerait aussi les enfants scolarisés. A en croire Françoise Vouga, il y aurait déjà pénurie pour la rentrée 2012.

La conseillère d'Etat Gisèle Ory, en charge de la Santé et des Affaires sociales, a écouté les doléances des parents. Des discussions ont déjà eu lieu. Le Conseil d'Etat n'entend laisser personne à la rue. Le Grand Conseil se penchera sur le sujet. DAD

*Par DAD*

○ Le Courrier (de Genève), vendredi 24 février 2012 :  
[http://www.lecourrier.ch/les\\_jeunes\\_handicapes\\_manquent\\_de\\_structures\\_d\\_acc](http://www.lecourrier.ch/les_jeunes_handicapes_manquent_de_structures_d_acc)

# Les jeunes handicapés manquent de structures d'accueil

JEUDI 23 FÉVRIER 2012

[Claude Grimm](#)



De nombreuses personnes, jeunes handicapés, parents, membres d'Insieme et Cérébral mais aussi de simples citoyens se sont déplacées hier au Château pour déposer une motion populaire munie de trois mille huit cents signatures.  
cgm

NEUCHÂTEL • Une motion populaire a été déposée hier pour demander la création de structures d'accueil pour les personnes handicapées.

Trois mille huit cents: c'est le nombre de signatures que les sections neuchâteloises des associations Insieme et Cérébral ont récoltées en six semaines pour demander la création de nouvelles structures d'accueil pour les personnes gravement handicapées, actuellement complètement saturées. La motion populaire demande que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil libèrent en urgence les moyens nécessaires pour permettre la prise en charge des jeunes handicapés qui finissent leur scolarité (18 ans) chaque année. Ils réclament aussi, dans un second temps, la rédaction d'une véritable loi cantonale sur l'intégration des personnes handicapées.

«Avec près des 4500 signatures nécessaires à une initiative populaire, on peut affirmer que la population neuchâteloise soutient les personnes handicapées», s'est enthousiasmée Françoise Vouga, présidente d'Insieme Neuchâtel, touchée par la forte mobilisation.

### «Les vraies questions»

Carine Skupien, maman de Cécilia, jeune fille handicapée totalement dépendante, est la première signataire de la motion et fer de lance de la mobilisation. «Grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie des personnes handicapées a augmenté, ce qui est une bonne chose. Mais cela a pour conséquence que les places en institution manquent cruellement. Cela fait dix ans que nous tirons la sonnette d'alarme sans être entendus par les autorités.» En février 2011, les parents d'enfants terminant leur scolarité à la fin de l'année ont été avertis qu'il n'y avait plus de place pour eux. «Ce n'est que deux semaines avant la rentrée scolaire qu'ils ont appris qu'une solution avait été trouvée. Il fallait réagir à cette situation intenable», poursuit-elle.

La motion populaire a été lancée le 3 décembre dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées. La semaine suivante, le Conseil d'Etat débloquait des fonds pour créer un nouveau centre de douze places, qui suffira à accueillir les jeunes parvenant en fin de scolarité en 2012.

Mais jusqu'en 2018, quelque cent quatre-vingts places supplémentaires seront encore nécessaires. C'est dire si des investissements devront être concédés dans le domaine. Et Susanne Avondet, présidente de Cérébral, de conclure: «Les personnes handicapées sont les seules qui nous contraignent à stopper la course effrénée de notre société et à nous poser de vraies questions. Elles constituent une richesse, pas un coût.» I

## «L'absence de prise en charge aggrave le handicap»

Laurence Viollin, la maman d'Anne-Laure, jeune fille atteinte d'un lourd handicap, sait combien il est difficile de vivre en permanence avec un enfant totalement dépendant. Elle le dit sans ambages: «Il s'agit d'une expérience extrêmement néfaste pour l'enfant, la famille et le couple»

La famille vit aujourd'hui dans le canton de Neuchâtel. Mais il y a quelques années, de retour en France après un séjour à l'étranger, elle ne trouve de lieu d'accueil pour Anne-Laure, alors âgée de 6 ans. Pendant onze mois, elle reste à la maison en compagnie de sa maman.

Totalement dépendante pour s'habiller, se nourrir et être lavée, elle nécessite une surveillance permanente. «La situation à la maison s'est très vite dégradée. Nous étions fatigués, ma fille le sentait et n'allait pas bien, les deux autres enfants aussi, et très rapidement la situation s'est emballée. C'est à ce moment-là qu'Anne-Laure a commencé à se taper la tête contre les murs, nous contraignant à lui mettre le casque qu'elle porte encore, la situation ne s'étant jamais réellement rétablie», confie la maman. Pour elle, il n'y a pas de doute: l'absence de prise en charge aggrave les troubles de l'enfant.

Mais loin d'elle l'idée de donner une image plaintive: «Dans la vie, on fait des rencontres qui nous touchent, celle avec le monde du handicap en est une. Ma fille, c'est la chance de ma vie. Elle est le moteur qui me fait vivre et me force à remettre les choses à leur juste valeur», conclut-elle. /CGM